



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2024, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 41-7494-2 | Numéro de la version : | 2.00 |
| Date de parution : | 2024/09/17 | Remplace la version datée de : | 2021/11/25 |

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif acrylique flexible DP8610NS, Noir, Scotch-Weld(MC) 3M(MC), Trousse

Numéros d'identification de produit

| | | | | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 62-2869-1445-2 | 62-2869-3630-7 | HB-0047-4329-8 | HB-0047-4341-3 | HB-0047-8032-4 |
| HB-0047-8035-7 | JS-3000-5111-2 | JS-3000-5117-9 | XA-0092-2664-9 | XA-0092-2665-6 |

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Adhésif

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:

41-7445-4, 41-7463-7

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode

d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2024, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 41-7445-4
Date de parution : 2024/09/11

Numéro de la version : 1.01
Remplace la version datée de : 2021/01/18

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif acrylique flexible DP8610NS, Noir, Scotch-Weld(MC) 3M(MC), Partie A

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :

Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

21% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

21% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|---|--------------------|-----------------------------|--|
| Dibenzoate d'oxydipropyle | 27138-31-4 | 45 - 65 | Dibenzoate d'oxydi-1,1-propanediyle |
| Polymère d'acrylate | 25101-28-4 | 10 - 30 | Polymère de méthacrylate de méthyle avec du 1,3-butadiène, de l'acrylate de butyle et du styrène |
| Catalyseur | Secret Fabrication | 1 - 20 | Ne s'applique pas |
| Esters benzoate | Aucun | < 12 | Not Applicable |
| Tert-butyl 3,5,5-triméthylperoxyhexanoate | 13122-18-4 | 5 - 10 Secret Fabrication * | 3,3,5-Triméthylhexaneperoxoate de 2-méthyl-2-propanyle |
| Autres esters | Secret Fabrication | < 10 | Not Applicable |

Catalyseur est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Esters benzoate est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Autres esters est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réserve aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Stocker à l'écart des amines.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est

recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--|
| État physique | Liquide |
| Aspect physique spécifique: | pâte |
| couleur | Gris |
| Odeur | Hydrocarbure doux |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'ébullition | $\geq 65,6\text{ }^{\circ}\text{C}$ |
| Point d'éclair : | $> 93,3\text{ }^{\circ}\text{C}$ [Méthode de test: Coupe fermée] |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative; | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité | 1,08 g/ml |
| Densité relative | 1,08 [Ref Std:Eau=1] |
| Hydrosolubilité | Néant |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique | 18 520 mm ² /sec |
| Composés Organiques Volatils | 61 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] [Détails: Teneur en COV (EU)] |
| Pourcentage de matières volatiles | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | $\leq 10\text{ g/l}$ [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] [Détails: Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B] |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 61 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] [Détails: Tel que fourni] |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | $\leq 1\%$ [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] [Détails: Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B] |
| Masse moléculaire | <i>Ne s'applique pas</i> |

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Amines

Acides puissants

Bases fortes

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Ce produit peut dégager une odeur particulière; on ne prévoit toutefois aucun effet nocif sur la santé.

Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|---|------------------------|---|
| Produit général | Dermale | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg |
| Dibenoate d'oxydipropyle | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Dibenoate d'oxydipropyle | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 200 mg/l |
| Dibenoate d'oxydipropyle | Ingestion | Rat | LD50 3 295 mg/kg |
| Polymère d'acrylate | Dermale | | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Polymère d'acrylate | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Catalyseur | Dermale | Jugement professionnel | LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg |
| Catalyseur | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Tert-butyl 3,5,5-triméthylperoxyhexanoate | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Tert-butyl 3,5,5-triméthylperoxyhexanoate | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 0,8 mg/l |
| Tert-butyl 3,5,5-triméthylperoxyhexanoate | Ingestion | Rat | LD50 12 905 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---------|---------------------------------|
| Dibenoate d'oxydipropyle | Lapin | Aucune irritation significative |
| Tert-butyl 3,5,5-triméthylperoxyhexanoate | Lapin | Aucune irritation significative |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---------|---------------------------------|
| Dibenoate d'oxydipropyle | Lapin | Aucune irritation significative |
| Tert-butyl 3,5,5-triméthylperoxyhexanoate | Lapin | Aucune irritation significative |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---------------|---------------|
| Dibenoate d'oxydipropyle | Cochon d'Inde | Non classifié |
| Catalyseur | Mouris | Non classifié |
| Tert-butyl 3,5,5-triméthylperoxyhexanoate | Cochon d'Inde | sensibilisant |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|--------------------------|----------|--------------------|
| Dibenoate d'oxydipropyle | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Catalyseur | In Vitro | N'est pas mutagène |

Cancérogénicité :

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--------------------------|-----------|---|---------|--|----------------------|
| Dibenoate d'oxydipropyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour | 2 génération |
| Dibenoate d'oxydipropyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour | 2 génération |
| Dibenoate d'oxydipropyle | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | pendant la grossesse |

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|------------|-----------|--------------------|---------------|---------|---|--------------------|
| Catalyseur | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg | |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--------------------------|-----------|---------------------------|---------------|---------|---|--------------------|
| Dibenoate d'oxydipropyle | Ingestion | système vasculaire foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day | 90 jours |

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux normes sur les produits exigences de notifications chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|----------------------|------------|--------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 41-7445-4 | Numéro de la version : | 1.01 |
| Date de parution : | 2024/09/11 | Remplace la version datée de : | 2021/01/18 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 41-7463-7
Date de parution : 2025/12/12

Numéro de la version : 2.01
Remplace la version datée de : 2024/09/17

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif acrylique flexible DP8610NS, Noir, Scotch-Weld(MC) 3M(MC), Partie B

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Corrosion |Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :

Eviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

26% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

28% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

23% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|--|--------------------|-----------------------------|---|
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | 7328-22-5 | 10 - 30 | Pas de données disponibles |
| Kaolin | 1332-58-7 | 7 - 30 Secret Fabrication * | Kaolin |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | 868-77-9 | 4.8 - 17 | Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle |
| Polymère Acrylonitrile-Butadiène | 9003-18-3 | 1 - 15 | Copolymère d'acrylonitrile et de 1,3-butadiène |
| Méthacrylate de cyclohexyle | 101-43-9 | 4.9 - 15 | Pas de données disponibles |
| Polymère exclusif | Secret Fabrication | 4 - 15 | Ne s'applique pas |
| Copolymère acrylique | Secret Fabrication | 0.6 - 10 | Ne s'applique pas |
| Silice amorphe | 67762-90-7 | 0.1 - 5 | Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice |
| Méthacrylate de phosphate | 1627542-04-4 | < 3 | Pas de données disponibles |
| Chlorure de | 23616-79-7 | <= 2 | Chlorure de tributylbenzylammonium |

| | | | |
|---------------------------------------|-----------|---------|----------------------------|
| tributylbenzylammonium | | | |
| Noir de Carbone | 1333-86-4 | <= 0.9 | Noir de carbone |
| MONOMÉTHACRYLATE DE DIÉTHYLENE GLYCOL | 2351-43-1 | <= 0.25 | Pas de données disponibles |
| Acides naphténiques, sels de cuivre | 1338-02-9 | <= 0.2 | Pas de données disponibles |
| Méthacrylate de méthyle | 80-62-6 | <= 0.15 | Méthacrylate de méthyle |

Copolymère acrylique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Méthacrylate Polymérique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Le noir de carbone est intrinsèquement lié à ce produit. Aucune exposition au noir de carbone n'est prévue pendant l'utilisation du produit

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcération et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|----------------------|----------------------|
| Monoxyde de carbone | Durant la combustion |
| Bioxyde de carbone | Durant la combustion |
| Chlorure d'hydrogène | Durant la combustion |
| oxydes d'azote | Durant la combustion |

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailleur de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservez aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Stocker à l'écart des amines.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|-----------------------------------|------------|--------|--|-------------------------|
| Kaolin | 1332-58-7 | ACGIH | MPT(fraction respirable):2 mg/m ³ | |
| Noir de Carbone | 1333-86-4 | ACGIH | MPT(fraction inhalable):3 mg/m ³ | |
| CUIVRE, POUSSIÈRE OU LA BRUME, Cu | 1338-02-9 | ACGIH | MPT (Cu, fumée) :0.2 mg/m ³ ; MPT(Cu, poussière ou la brume) :1 mg/m ³ | |
| Méthacrylate de méthyle | 80-62-6 | ACGIH | MPT:50 ppm;STEL:100 ppm | Sensibilisant Cutanée |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|--|
| État physique | Liquide |
| Aspect physique spécifique: | pâte |
| couleur | Noir |
| Odeur | Acrylate doux |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'ébullition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'éclair : | > 93,3 °C [Méthode de test:Coupe fermée] |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité de vapeur relative | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité | 1,11 g/ml |
| Densité relative | 1,11 [Ref Std:Eau=1] |
| Hydrosolubilité | Néant |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique | 54 000 mm ² /sec |
| Composés Organiques Volatils | <=392 g/l [Méthode de test:Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [Détails:Contenu COV européen] |
| Pourcentage de matières volatiles | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <=10 g/l [Méthode de test:Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [Détails:Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant A] |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <=392 g/l [Méthode de test:Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [Détails:Tel que fourni] |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <=1 % [Méthode de test:Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [Détails:Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant A] |
| Masse moléculaire | <i>Ne s'applique pas</i> |

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Amines

Acides puissants

Bases fortes

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Cancérogénicité:

| Ingédient | N° CAS | Description de la classe | Réglementation |
|------------------|---------------|---------------------------------------|---|
| Noir de carbone | 1333-86-4 | Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes | Centre International de Recherche sur le Cancer |

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|--|--|-----------------------------------|---|
| Produit général | Dermale | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Produit général | Inhalation - Vapeur(4 h) | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Dermale | Risques pour la santé similaire s | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Kaolin | Dermale | | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Kaolin | Ingestion | Humain | LD50 > 15 000 mg/kg |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | Ingestion | Rat | LD50 5 564 mg/kg |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Ingestion | Rat | LD50 12 900 mg/kg |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Inhalation - Vapeur | Composants similaires | LC50 estimée à 20 - 50 mg/l |
| Polymere Acrylonitrile-Butadiene | Dermale | Lapin | LD50 > 15 000 mg/kg |
| Polymere Acrylonitrile-Butadiene | Ingestion | Rat | LD50 > 30 000 mg/kg |
| Silice amorphe | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Silice amorphe | Inhalation- poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 0,691 mg/l |
| Silice amorphe | Ingestion | Rat | LD50 > 5 110 mg/kg |
| Méthacrylate de phosphate | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Méthacrylate de phosphate | Dermale | Risques pour la santé similaire s | LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg |
| Chlorure de tributylbenzylammonium | Ingestion | Pas disponible | LD50 500 mg/kg |
| Noir de Carbone | Dermale | Lapin | LD50 > 3 000 mg/kg |
| Noir de Carbone | Ingestion | Rat | LD50 > 8 000 mg/kg |
| MONOMETHACRYLATE DE DIÉTHYLENE GLYCOL | Dermale | Composants similaires | LD50 > 5 000 mg/kg |
| MONOMÉTHACRYLATE DE DIÉTHYLENE GLYCOL | Ingestion | Composants similaires | LD50 5 564 mg/kg |

| | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Acides naphténiques, sels de cuivre | Dermale | Composants similaires | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Acides naphténiques, sels de cuivre | Ingestion | Composants similaires | LD50 >300, < 2,000 mg/kg |
| Méthacrylate de méthyle | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Méthacrylate de méthyle | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 29,8 mg/l |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | Rat | LD50 7 900 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|--|------------------------|---------------------------------|
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Lapin | irritant légère |
| Kaolin | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | Lapin | Irritation minimale. |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Lapin | Irritation minimale. |
| Polymère Acrylonitrile-Butadiene | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Silice amorphe | Lapin | Aucune irritation significative |
| Méthacrylate de phosphate | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Chlorure de tributylbenzylammonium | Cochon d'Inde | Corrosif |
| Noir de Carbone | Lapin | Aucune irritation significative |
| MONOMÉTHACRYLATE DE DIÉTHYLENE GLYCOL | Composants similaires | Irritation minimale. |
| Acides naphténiques, sels de cuivre | Lapin | Aucune irritation significative |
| Méthacrylate de méthyle | Lapin | Irritant |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|--|----------------------------------|---------------------------------|
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Lapin | Aucune irritation significative |
| Kaolin | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | Lapin | Irritant modéré |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Données in Vitro | Irritant grave |
| Polymère Acrylonitrile-Butadiene | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Silice amorphe | Lapin | Aucune irritation significative |
| Méthacrylate de phosphate | Jugement professionnel | Corrosif |
| Chlorure de tributylbenzylammonium | Risques pour la santé similaires | Corrosif |
| Noir de Carbone | Lapin | Aucune irritation significative |
| MONOMÉTHACRYLATE DE DIÉTHYLENE GLYCOL | Composants similaires | Irritant modéré |

| | | |
|-------------------------------------|------------------|---------------------------------|
| Acides naphténiques, sels de cuivre | Données in Vitro | Aucune irritation significative |
| Méthacrylate de méthyle | Lapin | irritant légère |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|--|------------------------|---------------|
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Cochon d'Inde | Non classifié |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | Hommet et animal | sensibilisant |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Mouris | sensibilisant |
| Silice amorphe | Hommet et animal | Non classifié |
| Méthacrylate de phosphate | Jugement professionnel | sensibilisant |
| MONOMÉTHACRYLATE DE DIÉTHYLENE GLYCOL | Composants similaires | sensibilisant |
| Acides naphténiques, sels de cuivre | Cochon d'Inde | Non classifié |
| Méthacrylate de méthyle | Hommet et animal | sensibilisant |

Sensibilisation respiratoire

| Nom | Espèces | Valeur |
|-------------------------|---------|---------------|
| Méthacrylate de méthyle | Humain | Non classifié |

Mutagénicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|--|----------|---|
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | In vivo | N'est pas mutagène |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Méthacrylate de cyclohexyle | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Silice amorphe | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Méthacrylate de phosphate | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Noir de Carbone | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Noir de Carbone | In vivo | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| MONOMÉTHACRYLATE DE DIÉTHYLENE GLYCOL | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Méthacrylate de méthyle | In vivo | N'est pas mutagène |
| Méthacrylate de méthyle | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|-----------------|--------------|---------------------------|---|
| Kaolin | Inhalation | Multiple espèces animales | Non-cancérogène |
| Silice amorphe | Non spécifié | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Noir de Carbone | Dermale | Mouris | Non-cancérogène |
| Noir de Carbone | Ingestion | Mouris | Non-cancérogène |
| Noir de Carbone | Inhalation | Rat | Cancérogène |

| | | | |
|-------------------------|------------|------------------|-----------------|
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |
| Méthacrylate de méthyle | Inhalation | Hommet et animal | Non-cancérogène |

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--|-----------|---|---------|--|--|
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | Avant l'accouplement - Lactation |
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 29 jours |
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | Avant l'accouplement - Lactation |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 49 jours |
| Methacrylate de hydroxyéthyle | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | Avant l'accouplement - Lactation |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 15 semaines |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Ingestion | Non classifié pour la développement | Lapin | Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour | pendant la grossesse |
| Silice amorphe | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour | 1 génération |
| Silice amorphe | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour | 1 génération |
| Silice amorphe | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour | pendant l'organogenèse |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour | 2 génération |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour | 2 génération |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | Non classifié pour la développement | Lapin | Niveau sans effet nocif | pendant la grossesse |

| | | | | | |
|-------------------------|------------|-------------------------------------|-----|--|------------------------|
| | | | | observé 450 mg/kg/jour | |
| Méthacrylate de méthyle | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 8,3 mg/l | pendant l'organogenèse |

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--|------------|--------------------------|---|----------------------------------|--|----------------------------|
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | classification officiel | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Méthacrylate de phosphate | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Chlorure de tributylbenzylammonium | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| MONOMÉTHACRYLATE DE DIÉTHYLENE GLYCOL | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Méthacrylate de méthyle | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--|------------|-----------------------------|---|---------|--|----------------------------|
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Ingestion | coeur | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 29 jours |
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 29 jours |
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Ingestion | système immunitaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 29 jours |
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 29 jours |
| Méthacrylate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 29 jours |
| Kaolin | Inhalation | pneumoconiosis | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain | Niveau sans effet nocif observé NA | exposition professionnelle |
| Kaolin | Inhalation | Fibrose pulmonaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé Pas | |

| | | | | | disponible | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------|---|----------------------------|--|-----------------------------|
| Méthacrylate de cyclohexyle | Ingestion | Système endocrinien | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 15 semaines |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 15 semaines |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Ingestion | foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 15 semaines |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 15 semaines |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 15 semaines |
| Méthacrylate de cyclohexyle | Ingestion | yeux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 15 semaines |
| Silice amorphe | Inhalation | système respiratoire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnel le |
| Silice amorphe | Inhalation | silicose | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnel le |
| Noir de Carbone | Inhalation | pneumoconiosis | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnel le |
| Méthacrylate de méthyle | Dermale | le système nerveux périphérique | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnel le |
| Méthacrylate de méthyle | Inhalation | système olfactif | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnel le |
| Méthacrylate de méthyle | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | 14 semaines |
| Méthacrylate de méthyle | Inhalation | foie | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l | 14 semaines |
| Méthacrylate de méthyle | Inhalation | système respiratoire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnel le |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 90,3 mg/kg/jour | 2 années |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | cœur | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 90,3 mg/kg/jour | 2 années |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | la peau | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 90,3 | 2 années |

| | | | | | mg/kg/jour | |
|-------------------------|-----------|----------------------|---------------|-----|---|----------|
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | Système endocrinien | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 90,3 mg/kg/jour | 2 années |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | tube digestif | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 90,3 mg/kg/jour | 2 années |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 90,3 mg/kg/jour | 2 années |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 90,3 mg/kg/jour | 2 années |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | muscles | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 90,3 mg/kg/jour | 2 années |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 90,3 mg/kg/jour | 2 années |
| Méthacrylate de méthyle | Ingestion | système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 90,3 mg/kg/jour | 2 années |

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 41-7463-7 | Numéro de la version : | 2.01 |
| Date de parution : | 2025/12/12 | Remplace la version datée de : | 2024/09/17 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca